



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficultés liées au service civique dans les écoles

Question écrite n° 35080

Texte de la question

Mme Béatrice Descamps attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée de la jeunesse et de l'engagement, sur plusieurs difficultés rencontrées par les établissements scolaires dans le recrutement de volontaires dans le cadre du service civique. Ce dispositif est, chaque année, très attendu par les écoles, qui sont toujours ravies d'accueillir des jeunes, en particulier dans un contexte très difficile pour les équipes pédagogiques, où l'énergie et le sang neuf des volontaires sont les bienvenus. Les démarches représentent une surcharge de travail, puisque les directeurs d'école doivent mener à bien le recrutement sur leur temps de décharge déjà très contraint, et malheureusement une source de stress et d'angoisse indiscutable. Des démarches de recrutement initiées en juillet 2020, pendant les vacances scolaires, ont laissé les directeurs sans nouvelles pendant plusieurs mois, parfois jusqu'en décembre 2020. Certains ont attendu quatre ou cinq mois pour se voir opposer un refus, souvent parce qu'ils ignoraient que tel ou tel profil de candidat n'était pas compatible avec un contrat en service civique. Malgré leurs multiples relances, malgré cette interminable attente, malgré l'année scolaire en cours, les directeurs d'école n'ont pas toujours eu d'interlocuteur pour les aiguiller dans leurs démarches, ni même pour les tenir informés de leur avancée. Lorsqu'ils parviennent à accueillir leur jeune volontaire, les directeurs d'école en sont très satisfaits, au point d'en prendre souvent un deuxième. Il est dommage que les directeurs d'école n'aient pas pu engager en service civique leurs animateurs périscolaires. Il est également dommage que les volontaires ne puissent rester au sein de l'école que 7 mois au maximum ; les contrats débutant généralement en novembre au vu des délais d'instruction, les volontaires ne sont donc pas encore en place pour la rentrée de septembre, et seront partis pour la fin de l'année scolaire, et ne pourront donc pas aller au bout de leur engagement auprès des enfants. Elle souhaite qu'il prenne en compte ces difficultés très préjudiciables pour les écoles, dans l'optique d'une amélioration du dispositif du service civique dans les établissements scolaires lors des futures campagnes de recrutement.

Données clés

Auteur : [Mme Béatrice Descamps](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35080

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : [Jeunesse et engagement](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 mars 2021

Question publiée au JO le : [22 décembre 2020](#), page 9394

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)